

Il faut être un étourneau de votre espèce pour parler avec cette outrecuidance. Vous possédez l'histoire ecclésiastique comme vous possédez le français, la grammaire et la syntaxe, c'est-à-dire que vous n'en savez rien du tout. D'une ignorance fabuleuse, vous singez l'érudit et vous croyez avoir fait preuve de savoir en copiant maladroitement des auteurs impies dont les dires ont été cent fois réfutés. Ce qui vous accuse, non seulement d'ignorance, mais d'imbécillité peu commune, c'est que vous ne comprenez pas même toujours les auteurs que vous citez et que vous les faites plus bêtes qu'ils ne sont.

XIV.

De la minorité du Concile du Vatican.—Dires et contradictions de M. Dessaulles à ce sujet.—Pie IX tyran.

Une des prétendues fortes raisons que vous alléguiez pour ne point croire à l'infaillibilité pontificale, savantissime et savantifiant M. Dessaulles, c'est qu'un certain nombre de Pères du Concile du Vatican se sont prononcés contre ce dogme.

Les choses, telles que vous les présentez, sont tout-à-fait inexactes. Le sentiment des Pères que vous invoquez n'est pas ce que vous dites. Ces Pères ont combattu l'opportunité de la définition du dogme de l'infaillibilité, mais ils ont toujours protesté qu'ils ne voulaient pas s'attaquer à ce dogme lui-même. Voilà donc déjà une différence très-notable entre les faits tels qu'ils se sont passés et la relation que vous en donnez. Vous en conviendrez, homme juste et véridique, qui vous indignez si fortement contre ceux qui falsifient l'histoire.

Vous ajoutez que les Pères, qui s'opposaient à la définition de l'infaillibilité, étaient, quoiqu'en minorité, ceux chez qui s'étaient réfugiées la vraie science ecclésiastique et la véritable droiture d'intention. Et qu'en savez-vous et que pouvez-vous en dire ? Science ecclésiastique ! droiture d'intention ! En vérité, voilà bien de quoi peut juger celui qui ne sait pas même les premiers éléments de la religion chrétienne ; celui qui, dominé par mille